

Éditorial

La France, une terre d'asile pour les chercheurs en danger

Alain Prochiantz, Edith Heard

► Les crises géopolitiques se multiplient à travers le monde. Elles affectent les libertés académiques de nombreux chercheurs et mettent parfois en péril leur vie et celle de leurs proches.

Ces chercheurs sont, comme leurs concitoyens, des victimes lorsque la guerre ou les persécutions frappent leur pays. Leur esprit, naturellement critique, en font les cibles privilégiées des pouvoirs autoritaires et obscurantistes, sous toutes leurs formes. Lorsque les libertés sont attaquées, ils sont souvent, aux côtés d'artistes, de journalistes et de tous les défenseurs des droits, parmi les premiers à se voir ôter la liberté de travailler, quand ils ne sont pas emprisonnés et, parfois même, exécutés. Cette situation appelle une réponse forte de la part des sociétés ouvertes et démocratiques.

La France, contrairement à d'autres démocraties comme le Royaume-Uni, les États-Unis ou l'Allemagne, était dépourvue de dispositif d'aide aux scientifiques menacés. Le Programme national d'aide à l'Accueil en Urgence des Scientifiques en Exil (PAUSE) a pour ambition de mettre fin à cette anomalie.

Rappelons cependant que des initiatives ont été prises en France, au cours de l'histoire. En 1936, sous le Front populaire, Louis Rapkine, un biochimiste d'origine biélorusse, poursuivant ses travaux à Paris, au Collège de France, avait créé avec des chercheurs français le « Comité d'accueil et d'organisation du travail des savants étrangers », destiné à accueillir des scientifiques fuyant les régimes nazis ou fascistes installés en Allemagne, Autriche, Espagne et Portugal. Après la fermeture du comité par le régime de Vichy, Louis Rapkine organisa, dans le cadre de la France libre, le passage de scientifiques français en Grande-Bretagne et aux États-Unis. Et dans les années 1970, la communauté scientifique s'est mobilisée en France pour venir en aide aux universitaires fuyant les dictatures en Amérique du Sud ou la répression soviétique, étendue à l'Europe centrale.

Dans le contexte de la tragédie syrienne et, plus largement, de la montée des nationalismes en Europe, qui s'est nourrie de ce qui a été improprement appelé la crise des réfugiés, alors qu'il s'agit de celle de l'Europe et de ses valeurs, la communauté scientifique s'est remobilisée. Jusque-là, des laboratoires et des universités accueillait des collègues en danger mais aucun dispositif structuré n'existait au niveau national. Compte-tenu de son histoire et de sa position symbolique, le Collège de France ne devait pas rester inactif. En octobre 2016, nous avons ainsi consacré notre colloque de rentrée au thème « Migrations, réfugiés, exils ». En ouverture de ce colloque, le Secrétaire d'État chargé de l'Ensei-

gnement supérieur et de la Recherche, Thierry Mandon, a annoncé le lancement d'un programme national d'aide aux chercheurs en danger. Soutenir une telle initiative était une évidence et c'est pourquoi nous avons rapidement installé un comité de parrainage réunissant d'autres collègues et des personnalités non scientifiques.

À travers cette action de protection de scientifiques menacés dans leur travail, leur liberté, voire leur existence, ce sont les droits fondamentaux de tous que notre communauté entend défendre, dont la liberté de travailler, de critiquer et d'interroger les certitudes, sans préjugés et sans contraintes. Notre conviction, largement partagée par tous les démocrates, est que l'éducation, la recherche scientifique et les libertés académiques sont la marque des sociétés qui croient en leur avenir.

C'est dans cet esprit, qu'en janvier 2017, à l'initiative du Secrétariat d'État chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le programme PAUSE a été lancé officiellement. Porté par le Collège de France, ce programme est soutenu par des organismes de la communauté de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, notamment l'Inserm, le CNRS, l'INRA, l'INRIA, la conférence des professeurs d'université, la Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs, la Chancellerie des universités de Paris. Ce programme bénéficie de l'aide active des pouvoirs publics : ministères de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, de l'Europe et des Affaires étrangères, de la Culture, de l'Intérieur. Pour tout ce qui concerne l'accompagnement social et l'hébergement des scientifiques, PAUSE travaille en lien avec les établissements d'accueil, le Centre national des œuvres universitaires et les Centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires, la Cité internationale universitaire de Paris, ainsi que le réseau Euraxess.

PAUSE a l'ambition de s'inscrire comme un programme d'intérêt général de référence au niveau national et international et développe dans cette perspective des partenariats avec les dispositifs homologues à l'étranger, notamment aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Allemagne. Il tresse aussi des liens avec des organisations internationales (le Haut-Commissariat pour les réfugiés, l'Agence universitaire de la francophonie), une organisation non gouvernementale (ONG, Bibliothèques sans



frontières), des collectivités locales, des associations, des entreprises et des fondations.

Un fonds de souscription sous l'égide de la Fondation de France permet aussi de recueillir les dons issus de la générosité privée. Au-delà de la mobilisation des institutions, il faut saluer la mobilisation individuelle, sous toutes ses formes, tant au sein des établissements pour accueillir ces scientifiques qu'au-delà, celle des citoyens.

En 2017, cette mobilisation a permis au programme PAUSE de soutenir 98 projets d'accueil de scientifiques en exil dans plus de 60 établissements d'enseignement supérieur et organismes de recherche sous tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et du ministère de la Culture. Dans leur majorité, les candidats viennent de Turquie, un tiers sont originaires de la Syrie, les autres d'Irak, du Yémen, d'Iran, du Venezuela, d'Afghanistan, du Pakistan et d'autres pays en crise. La moitié des scientifiques accueillis en France sont des femmes. Un tiers sont de jeunes chercheurs (docteurs) et deux tiers sont des chercheurs confirmés (équivalents post-doc, maîtres de conférence invités, professeurs invités, ingénieurs de recherche, directeur de recherche, professeurs des universités).

Deux-tiers des chercheurs accueillis travaillent en Sciences Humaines et Sociales et un tiers en Sciences et Technologies et Sciences du Vivant et Environnement. Si la liberté académique s'applique à toutes les disciplines, il semble que les universitaires spécialisés en droit ou en sciences sociales soient particulièrement vulnérables en raison de leurs thèmes de recherche ; c'est notamment le cas en Turquie où nos collègues sont massivement chassés des universités et centres de recherche.

En 2018, le programme poursuit sa mission avec l'objectif de soutenir 120 projets d'accueil et de développer un accompagnement des établissements d'accueil et des scientifiques en exil, en tenant compte, comme en 2017, de leur trajectoire de vie traversée de conflits armés ou d'attaques *ad hominem*. D'ores et déjà, au 1^{er} trimestre 2018, 25 scientifiques ont été soutenus et, à l'issue d'une année – durée du financement initial – des renouvellements ont été accordés. Au-delà, PAUSE se donne pour objectif d'accompagner ces chercheurs dans la suite de leur projet professionnel, au terme de leur financement par le programme.

Les personnes accueillies dans les établissements d'enseignement supérieur et organismes de recherche ont surmonté leurs traumatismes avec beaucoup de courage. Leur permettre de reprendre vie dans leurs recherches, c'est leur donner une chance de rebondir et offrir à la recherche une chance d'accueillir de nouveaux talents.

Au-delà de l'évident devoir moral qui s'impose face à des situations individuelles dramatiques et qui est le fondement de PAUSE, la solidarité envers les scientifiques en situation d'urgence pose les premières pierres d'un avenir fondé sur la conviction que, quelles que soient les crises, le futur se bâtira à long terme sur le savoir, la science et le respect des droits des humains.

PAUSE se pense comme un outil qui permettra aux chercheurs de trouver un nouvel élan et de préserver leur savoir pour avoir, peut-être un jour, la possibilité de le mettre au service de la reconstruction de leur pays. Cette solidarité contribue à la sauvegarde d'un patrimoine culturel, intellectuel et scientifique mondial. Par-là, elle est conforme à des valeurs qu'on voudrait voir mieux défendues en Europe. PAUSE se veut un laboratoire transnational qui repose sur la coopération, le partage, et la solidarité, face à la montée des nationalismes et des replis identitaires.

Cette volonté, les scientifiques doivent la porter au sein de leurs laboratoires et, au-delà, dans la société civile en France et en Europe. ♦

France, a refuge for researchers in danger

LIENS D'INTÉRÊT

Les auteurs déclarent n'avoir aucun lien d'intérêt concernant les données publiées dans cet article.

A. Prochiantz¹, E. Heard²

¹Centre for Interdisciplinary Research in Biology (CIRB)
Collège de France, CNRS UMR 7 241/Inserm U1050
PSL Research University, Paris, France

²Institut Curie, PSL Research University, CNRS UMR3215
Inserm U934, 26, rue d'Ulm, 75248 Paris Cedex 05, France
edith.heard@curie.fr

alain.prochiantz@college-de-france.fr

administrateur@college-de-france.fr

TIRÉS À PART

A. Prochiantz et E. Heard

m/s
médecine/sciences

> Grâce à m/s, vivez en direct les progrès des sciences biologiques et médicales

Tarifs d'abonnement m/s - 2018

Abonnez-vous à médecine/sciences

Bulletin d'abonnement page 754 dans ce numéro de m/s

m/s
médecine/sciences
JULIEN-AOÛT 2018
www.college-de-france.fr

REVUES
Médicaments et Biologie Cellulaire
Génétique et Médecine Personnalisée
CRISPR, Médecine et Épidémiologie
Immunologie et Médecine